



N° 1119

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

DIX-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 14 mars 2025.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

instituant une journée nationale d'hommage aux soignants et aux victimes du covid-19,

présentée par

M. Frédéric VALLETOUX, M. Xavier ALBERTINI, Mme Béatrice BELLAMY, M. Sylvain BERRIOS, M. Bertrand BOUYX, Mme Nathalie COLIN-OESTERLÉ, Mme Félicie GÉRARD, M. François GERNIGON, M. François JOLIVET, M. Xavier LACOMBE, M. Thomas LAM, M. Didier LEMAIRE, Mme Lise MAGNIER, M. Jean MOULLIERE, Mme Naïma MOUTCHOU, M. Jérémie PATRIER-LEITUS, Mme Béatrice PIRON, M. Christophe PLASSARD, Mme Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK, Mme Isabelle RAUCH, M. Xavier ROSEREN, M. Vincent THIÉBAUT, Mme Anne-Cécile VIOLLAND,

députés et députées.

EXPOSÉ DES MOTIFS

MESDAMES, MESSIEURS,

Depuis 2021, la Fédération hospitalière de France (FHF), que j'ai eu l'honneur de présider de 2011 à 2022, et l'Institut covid-19 Ad Memoriam, fondé par Mme Laëtitia Atlani-Duault, appellent chaque 17 mars, date du premier confinement, à rendre hommage aux soignants et aux victimes de la crise sanitaire.

Cinq ans après le début de la pandémie, la France n'a toujours pas rendu un hommage national aux disparus.

Au total, plus de 170 000 personnes sont décédées du covid-19 en France. Ce bilan déchirant ne doit pas être oublié.

En raison des règles sanitaires qui s'imposaient, de nombreuses familles n'ont pu accompagner un proche atteint du covid en fin de vie, ni même réaliser de cérémonie funéraire. Beaucoup de nos concitoyens sont ainsi restés plusieurs jours ou plusieurs semaines dans les services de réanimation et sont morts, seuls, sans leur famille à leurs côtés.

NOMBREUSES SONT LES PERSONNES QUI RESSENTENT ENCORE LES EFFETS DOULOUREUX ET HANDICAPANTS DE CE VIRUS. PLUS DE 2 MILLIONS DE FRANÇAIS SOUFFRENT EN EFFET DU COVID LONG ET PRÉSENTENT DES SYMPTÔMES PERSISTANTS TELS QUE LA FATIGUE, L'ESSOUFFLEMENT OU LA PERTE DE GOÛT, QUI IMPACTENT LOURDEMENT LEUR VIE QUOTIDIENNE.

La mobilisation de l'ensemble des soignants a par ailleurs été exceptionnelle. Ils ont su faire preuve d'une résilience et d'une capacité d'adaptation extraordinaires pour affronter les vagues successives de l'épidémie. Ces professionnels ont été, en outre, particulièrement exposés. Selon Santé publique France, plus de 97 000 d'entre eux ont été touchés par la maladie. Au total, 19 décès liés à l'infection à SARS-CoV-2 ont été enregistrés entre le 1^{er} mars et la mi-décembre 2020, parmi des médecins, des aides-soignants et des infirmiers.

Il est donc temps d'honorer les soignants qui, jour et nuit, ont été le bouclier sanitaire des Français, parfois au péril de leur vie, et aussi les victimes de l'épidémie pour rendre ce respect, cette dignité et cette reconnaissance aux défunt et à leurs proches.

Cette proposition de résolution vise donc à appeler l'attention du Gouvernement sur le besoin collectif du deuil en instituant une journée

nationale d'hommage tous les 17 mars, en souvenir de la date du premier confinement en 2020 dans notre pays.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

Article unique

L’Assemblée nationale,

Vu l’article 34-1 de la Constitution,

Vu l’article 136 du Règlement de l’Assemblée nationale,

Considérant la souffrance psychologique des familles de défunts du covid-19 ;

Considérant l’importance du processus de deuil dans la reconstruction morale de nos concitoyens face à la perte d’un proche ;

Considérant l’engagement sans faille des professionnels de santé, parfois au péril de leur vie, pendant la crise sanitaire ;

Invite le Gouvernement à prendre les dispositions nécessaires à la mise en place d’une journée nationale d’hommage aux soignants et aux victimes du covid-19, fixée au 17 mars.